United Nations
Peacebuilding

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : République de Guinée	
TITRE DU PROJET : *Projet Secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en République de Guinée* **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O : (PBF/IRF GIN A-12 00122868)**	
Modalité de financement du PBF: ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD	
Date approximative de démarrage du projet[1]: 10 juillet 2020 **Durée du projet en mois :[2]** 19 mois + 12 mois+12 mois = **43 mois** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet** : Conakry et l'ensemble du pays	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget initial du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : **UNDP :** $ 617,101.10 (juillet 2020 – février 21) **Budget additionnel (1ere extension 2021/2022) :** UNDP: $ 510,890.76 Budget Total PBF: UNDP: $ **1,127,991.86**	

[1] Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.
[2] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Budget additionnel (2eme extension 2023/2024):
UNDP: $ 667,797.96

Budget Total PBF: UNDP: $ **1,795,789.82**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :
Budget total du projet :

1ère tranche (70%):	**2ème tranche* (30%):**	**3ème tranche (70%)**	**4ème tranche (30%)**
UNDP: $ 431,970.77	UNDP : $ 185,130.33	UNDP : $ 357,623.53	UNDP : $ 153,267.23

5ème tranche (70%) – nouvelle tranche :	**6ème tranche* (30%) – nouvelle tranche :**
UNDP : $ 467,458.57	UNDP : $ 200,339.39

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :
Le projet vise la continuité des activités du Secrétariat PBF pour mieux assurer la coordination, l'appui à la mise en œuvre, le suivi & évaluation du portefeuille du PBF en Guinée, ainsi que le renforcement des capacités des structures gouvernementales et non-gouvernementales impliquées dans la réalisation des activités des projets du portefeuille et prenant part aux comités techniques et aux comités de pilotage des différents projets.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.
Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident (RCO), les agences du Système des Nations Unies (SNU), les différents Ministères (Primature, Ministère de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Dècentralisation, Ministère de la Justice, Ministère des Droits et de l'Autonomisation des Femmes, Ministère de l'Action Sociale et de la Protection des Personnes Vulnérables, Ministère de la Sécurité, Ministère de la Citoyennetè et de l'Unité Nationale, Ministère de l'Habitat et de la ville, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc) et le PBSO. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte des priorités du Gouvernement de Guinée identifiées dans la demande d'èligibilitè au PBF ainsi que l'analyse des facteurs de conflits (réalisée en 2017) et de la revue de cette analyse en mars 2020 et juillet 2021. Ce document de projet est soumis à l'endossement de la Primature pour le compte du Gouvernement guinéen.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[3] : 1

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine maniére a l'égalité entre les sexes, mais pas de maniére significative (moins de 15% du budget total).

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 28,56% Budget total soit $ 512,937.29	
Degré de risque du projet[4] : 1	
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[5]) : 4.3 **Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue** : Effet 1 **Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue** : ODD 16	
Type de demande : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 12 mois (nouvelle fin de projet : **9 février 2024**) **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☒ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : UNDP : **USD** 667,797.96 **Brève justification de la révision :** *Avec le portefeuille PBF actuel en Guinée qui continue au-delà de 2023 (y compris une approbation de 3 nouveaux projets en 2022 qui seront actifs jusqu'en 2024 et 2 nouveaux projets sous considération de GYPI 2022),* il s'avére nécessaire de réviser le projet afin de permettre au Secrétariat PBF de poursuivre ses activités pour mieux assurer la coordination, l'appui à la mise en œuvre, le suivi & évaluation du portefeuille ainsi que le renforcement des capacités des structures gouvernementales et non-gouvernementales impliquées dans la réalisation des activités des projets du portefeuille. Cette demande d'extension inclut : - Une extension de 12 mois (jusqu'en février 2024) - Une augmentation du budget pour prendre en compte la poursuite des activités et les frais de fonctionnement de la période supplémentaire.

[4] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats
[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accés équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[6] *Nom du représentant : **Luc Grégoire*** *Signature* *Nom de l'agence : PNUD* *Date et visa :* 22/11/22	**REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT NATIONAL** *Nom : **Dr Bernard GOMOU*** *Signature* *Titre : Premier Ministre* *Date et visa :*
COORDONNATEUR RÉSIDENT *Nom : **Vincent MARTIN*** *Signature* *Date & visa :* 25/11/2022	**BUREAU D'APPUI À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBSO)** *Nom du représentant : **Elizabeth SPEHAR*** Sous-Secrétaire général chargé du soutien à la consolidation de la paix *Signature* *Date & visa :* 21/12/2022

[6] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Brève Analyse de conflit y compris contexte, informations socio-économiques, etc.

En 2021, la République de Guinée sortie des turbulences des élections législatives et présidentielles de 2020 a été confrontée à l'instar des autres pays à la pandémie de la COVID 19 et de la résurgence de la Maladie à virus Ebola dans la région forestière à l'Est du pays. Aussi, le climat politique actuel est marqué par un déficit de dialogue entre les acteurs politiques depuis la proclamation définitive des résultats de l'élection présidentielle contestée par l'opposition. Le climat sociopolitique et économique qui s'est fortement dégradé en ces derniers mois à conduit ce 05 septembre 2021 à un coup d'Etat militaire mené par le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD). Cette situation de transition qui a entrainé la suspension de toutes les institutions nationales et de la constitution, provoque de profonds changements politique dans le pays. A date, il est encore difficile de dresser tous les contours de cette transition quoiqu'une charte ait été diffusée, un premier ministre nommé et une composition gouvernementale officiellement publiée. La nomination de ministres est attendue dans les prochaines semaines.

Ces dernières années, la situation socioéconomique a été impactée par les troubles sociopolitiques, la pandémie de COVID 19 ainsi que l'épidémie à virus Ebola. Ainsi, le taux de croissance réelle du PIB est passé de 10.5% en 2016 à 5.6% en 2019 pour revenir à 7,1% en 2020, l'une des plus fortes croissances du continent. Le secteur minier qui contribue à 18.4% du PIB, a été moins impacté et plus résilient que les autres secteurs. En 2021, la croissance économique est estimée à 5,2% et pourrait atteindre 6,1% en 2022 en demeurant tirée principalement par le secteur minier.

Les secteurs non-miniers qui représentent plus des trois-quarts du PIB et génèrent 90% des emplois, ont été plus impactés avec des effets immédiats en termes d'emplois et de distribution des revenus, et ce, principalement en raison du retard dans l'exécution des grands projets d'investissement public, de la fermeture temporaire des frontières et des mesures prises pour contenir la COVID-19 et l'épidémie à virus Ebola.

En 2019, la Guinée a été classée 174ème (développement humain faible) sur 189 pays en termes d'indices de développement humain selon le rapport publié par le PNUD en octobre 2019. Ce rang qu'occupe la Guinée démontre que la situation socio-économique n'a pas bougé entre 2018 et 2019 et s'est plutôt aggravée au courant 2020- 2021 avec les nombreuses inégalités sociales persistantes qui marquent la vie des populations guinéennes.

Il est important de savoir que la situation politique en 2021 s'était davantage crispée depuis que le leader de l'UFDG a refusé de reconnaitre les résultats de l'élection présidentielle d'octobre 2020. Cette contestation/refus a donné naissance à plusieurs mouvements et plateformes politiques pour ou contre lesdits résultats. Les acteurs politiques et sociaux contre

la révision constitutionnelle et les résultats proclamés en octobre 2020, regroupés au sein du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) et de l'Alliance Nationale pour la Démocratie (ANAD) ont été interdits de manifestés pour cause d'urgence sanitaire imposé par l'Etat. Toutefois, les manifestations en 2020 avaient déjà mené à plusieurs affrontements entraînant la destruction de biens privés et publics, des morts d'hommes (jeunes et enfants) et des arrestations, notamment à Conakry, Boffa, Boké, Coyah, Dubréka, Fria, Kankan, Kindia, Labé, N'Zérékoré, Macenta, Mamou, Pita, Dalaba et Tougué, etc.

En effet, bien que le pays n'ait pas connu de conflits ouverts graves au cours des cinq dernières années, des défis et des tensions sociopolitiques ont persisté, notamment des conflits électoraux, des conflits sociaux liés à l'exploitation minière et à la gestion des terres ou des griefs collectifs pour les services sociaux de base et l'impunité. Après le coup d'État de septembre 2021, les griefs concernant une plus grande inclusion, la responsabilité dans la prise de décision, la gouvernance et les services de prestation des structures publiques persistent. Ces préoccupations constituent d'importants facteurs potentiels de conflit. En cas de succès, le prochain cycle électoral constituera une étape majeure dans tous les domaines, y compris la confiance entre les communautés et avec l'État, et nécessitera la participation du grand public en particulier des jeunes et des femmes, ainsi que des capacités pour organiser un changement politique sans violence. Des efforts sont en cours dans les secteurs de la justice notamment en soutenant le procès pour le massacre du stade du 28 septembre ; la participation des femmes et des jeunes au dialogue politique ; et la reprise d'un programme de réconciliation et de cohésion sociale, tout ceci avec l'appui du PBF pour une transition inclusive et apaisée avec trois nouveaux projets approuvés en aout 2022.

Eligibilité du pays au PBF et les priorités identifiées ainsi que le portefeuille PBF

S'il est reconnu que les interventions du PBF en Guinée ont permis de significativement contribuer à la consolidation de la paix en Guinée (2011-2019), la situation reste fragile au regard des derniers événements sociopolitiques et les acquis mériteraient d'être consolidés notamment dans les domaines du dialogue politique inclusif, la cohésion sociale et de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité (police, gendarmerie et justice), tout en prenant en compte les défis émergents (transfrontaliers, l'extrémisme violent et la dégradation de l'environnement).

Le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF – Peacebuilding Fund) intervient en Guinée depuis 2007. C'est la première intervention du PBF dans un pays qui ne connait pas de conflit armé. A l'époque la Guinée subissait les contrecoups des crises régionales, et le pays, déjà fragile se retrouvait alors face à de multiples facteurs de risque. En 2009, le **premier Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix** (PPCP 1) est lancé pour accompagner la transition démocratique, il sera mis en œuvre de 2009 à 2011 et était articulé autour de trois axes prioritaires : (i) Assurer un dialogue inclusif et durable ; (ii) Appuyer la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté, et le renforcement du secteur de la sécurité et de celui de la Justice ; (iii) Renforcer la contribution et le rôle des Femmes et des Jeunes au processus de prévention de conflits et de consolidation de la Paix.

Depuis 2007, le Fonds de Consolidation de la Paix est intervenu en République de Guinée à hauteur de plus de 69,5 millions de dollars, dont plus de 48 millions dans le cadre du deuxième plan prioritaire de consolidation de la Paix et plus de 8,7 millions dans le cadre de la 1ère période de la troisième phase d'appui, janvier 2017 à juin 2019. Pour la 2nde période couvrant juin 2019 à décembre 2021 le budget s'élève à environ 18 millions. Il est passé de janvier à décembre 2022 à un budget de plus de 20 millions de dollars US (20 992 116 $USD). Un

portefeuille additionnel pour soutenir la transition paisible et inclusive a été approuvé en aout 2022 pour un montant additionnel de $7.4 millions.

En effet, la Guinée a été inscrite en février 2011 à l'**agenda de la Commission de Consolidation de la Paix** des Nations Unies. Cette inscription traduite par la **déclaration d'engagement mutuel**, faisait obligation au gouvernement guinéen et à la Commission de Consolidation de la Paix à relever les défis de la stabilité sociopolitique et soulignait les principaux enjeux et les actions à entreprendre conformément aux domaines prioritaires et énonçait les principes de flexibilité, d'appropriation et de leadership national ainsi que celui de la consultation avec d'autres intervenants clés y inclus les Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la société civile, le secteur privé et les organisations régionales qui se retrouvaient au sein d'un comité de pilotage qui prit fin en 2016 avec la clôture du second Plan Prioritaire (PPCP2).

Anciennement, le comité de pilotage du portefeuille du PBF en Guinée, co-présidé par le Premier Ministre et le Coordonnateur Résident du SNU, regroupait l'ensemble des intervenants clefs sur le champ de la consolidation de la paix. Avec la fin du second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP2) et la mise à terme de la formation Guinée au PBC, le Comité de pilotage ancien format fut remplacé par des comités de pilotage dédiés à chacun des projets existants.

Généralement, ces comités de pilotage des projets qui sont l'organe d'orientation stratégique et de gouvernance du projet. Le comité se réunit sur une base semestrielle pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l'évolution du contexte. Il est également chargé de la validation des plans annuels de travail, du plan de suivi – évaluation, de la revue des rapports (narratif & financier) sur la mise en œuvre du projet et des éventuelles révisions budgétaires.

Les CoPils sont composés comme suit :

- ✓ Le Ministre Lead ;
- ✓ Les ministres des départements impliqués ou leurs représentants ;
- ✓ Le ou les points focaux (Conseillers du Premier Ministre) du PBF à la Primature ;
- ✓ Les chefs d'Agence des Nations Unies concernées par le projet ;
- ✓ Les points focaux (cadres techniques) des ministères impliqués ;
- ✓ Les représentants des ONG et OSC impliquées
- ✓ Le Secrétariat du PBF

Les réunions semestrielles de ces Comités de Pilotage des projets sont présidées par le Ministre lead du projet.

Sur la base des leçons tirées du PCPP 1 et du PCPP 2, le nouveau portefeuille du PBF, comprenant à la fois des projets IRF et PRF, il était envisagé la mise en place d'un comité restreint d'orientation et de coordination stratégique (COCS) regroupant les ministres leaders des projets, les points focaux PBF/Conseillers de la primature, les chefs d'agence leaders des projets, le Conseiller Paix et Développement (PDA), les représentants des Partenaires Techniques et Financiers et les représentants d'ONG et OSC intervenant sur le champ de la consolidation de la paix en Guinée et le Secrétariat du PBF. La mise en place effective de ce comité n'a pas encore eu lieu du fait de nombreuses contingences liées à la pandémie à la COVID 19 et des crises sociopolitiques qu'a connu le pays. L'avènement du coup d'état militaire du 05 septembre pourrait contribuer à d'avantage retarder la mise en place dudit comité.

En tous les cas, les Procès-Verbaux des réunions seront adressés au Premier Ministre et au RC qui peuvent au besoin participer aux réunions du COCS. Ce dispositif de COCS permettra une mobilisation plus rapide des différents membres dudit comité autour de la stratégie globale et des questions urgentes de consolidation de la paix dans le pays.

Toutefois, la mise en place d'une instance unique de gouvernance des projets d'appui à la Transition (participation de jeunes, participation de femmes, cohésion sociale et réconciliation) sera le déclic pour amorcer le fonctionnement du comité d'orientation stratégique de consolidation de la paix en Guinée.

En plus, après l'évaluation du portefeuille PBF coïncidant avec la clôture du second plan prioritaire de consolidation de la paix (PPCP II) en 2016, il sera réalisé en fin 2022/2023 une revue globale du portefeuille PBF 2017-2022. Celle-ci, donnera des indications claires de comment le PBF aura contribué à la cohésion sociale, à la résolution des conflits et au renforcement des capacités locales pour la paix au cours des 5 dernières années avec des leçons apprises pour les prochaines initiatives. La revue sera indépendante et gérée par PBSO directement, mais s'appuiera sur les connaissances locales et l'appui logistique du Secrétariat PBF à Conakry.

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre).

Le « Projet Secrétariat PBF » contribue à l'ODD 16, « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ». Au niveau national, le projet est étroitement aligné sur le Plan National de développement économique social (PNDES) et contribue aux résultats stratégiques 1, 2 et 5, respectivement « L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés », « l'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable » et « L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés ».

De même pour les Nations Unies, le projet d'appui à la réalisation de l'Effet 1 de l'UNDAF qui stipule : « D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme ». Dans cette nouvelle phase d'extension, plus spécifiquement le projet contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies en Guinée en accompagnement de la Transition politique.

Le projet continuera son appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté (SNPC-RC), notamment la mise en place de l'ANP et son opérationnalisation en région forestière.

Aussi, il s'agit à travers le PNDES de contribuer principalement aux finalités suivantes de la Vision Guinée 2040 : (i) « une nation forte, paisible, unie et prospère, s'appuyant sur des valeurs de justice et de solidarité » et (ii) « une démocratie renforcée dotée d'une gouvernance économique responsable et d'une administration publique au service du développement ».

~~Deux (2) projets transfrontaliers de consolidation de la paix réunissant les pays de la Mano River Union (Guinée, Sierra Léone et la Cote d'Ivoire) sont approuvés d'une part~~ et celui avec le Mali dans le cadre sous régional est en cours de préparation avec l'implication de UNOWAS, UNDCO et UNREC d'autre part. ~~En outre, le portefeuille pourrait être complété par un (01) projet GYPI (sous réserve de considération) et un (01) projet programmatique sur la gestion des ressources naturelles en 2021(déjà approuvé)~~. Pour cette prochaine extension, trois (03) initiatives en accompagnement de la Transition sont déjà approuvées en aout 2022, tandis que le cross-border Guinée – Mali est en préparation, et deux projets dans le cadre de l'appel à compétition du GYPI 2022 pourront compléter le portefeuille.

Le Secrétariat du PBF en Guinée, en collaboration avec la PDA, facilite l'accompagnement du RCO pour la préparation et la participation du gouvernement guinéen sur les aspects de contextualisation et l'analyse des conflits dans le pays en lien avec les questions transfrontalières.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Pour la période de 2021 à 2024, les projets PBF ci-dessous sont actuels et seront supervisés par le Secrétariat PBF :

N°	Nom du projet	Budget total	Axe thématique	Début	Fin
01	PBF/GIN/A-13: Prévention des conflits intercommunautaires en Guinée forestière par une économie mutualisée et l'amélioration de la gouvernance foncière	2 095 410	Gouvernance foncière	11-nov-2020	09-nov-2022
02	PBF/IRF-380: Action concertée des jeunes (femmes et hommes) leaders communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Guinée Forestière	1 427 915	Cohésion sociale	20-janv-2021	19-juil-2022
03	Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation	3 712 896	Cohésion sociale transfrontalière	08 octobre 2021	07 octobre 2023

	des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)				
04	Renforcement du dialogue multi-acteurs pour une gouvernance foncière et environnementale responsable en Basse Guinée.	2 100 000	Protection environnementale et gouvernance foncière	07 décembre 2021	02 décembre 2023
05	An integrated cross-border approach to building peace and strengthening sustainable livelihoods of cattle herders and crop farmers in Sierra Leone and Guinea	4 550 000	Cohesion sociale transfrontalière	05 novembre 2021	03 novembre 2023
06	Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive	2 049 050	Participation des jeunes	29 aout 2022	24 aout 2024
07	Appui à la participation des femmes pour une transition inclusive et apaisée en République de Guinée	2 151 770	Participation des femmes	30 aout 2022	28 aout 2024
08	Projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale et à la réconciliation nationale en Guinée	3,204,998	Cohésion sociale et réconciliation nationale	07 septembre 2022	24 février 2025

Le Secrétariat PBF est établi afin de soutenir les comités techniques (Cotech), le CoPil, le COCS et le RCO, et notamment il (i) s'assure que les CoPil et le COCS puissent remplir leur rôle d'orientation stratégique et contrôle-qualité du portefeuille; (ii) sert d'interface entre les entités de prise de décision (CoPil, COCS et Bureau pour la Consolidation de la Paix à NY - PBSO) et les agences des Nations Unies et autres ONG récipiendaires des fonds; (iii) fournit une assurance-qualité de l'accompagnement des projets PBF ; (iv) s'assure que les questions du genre sont intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du FCP ; et (v) entreprend et facilite la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Le Secrétariat appuie les agences et les ONG dans la conception des projets sur la base d'une analyse commune des conflits réalisée avec l'ensemble des acteurs de consolidation de la paix dans le pays. Il conseille les agences et ONG récipiendaires dans la mise en œuvre des activités des projets.

Le Secrétariat veille à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Il portera une attention particulière à l'exécution des activités en

faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes contenues dans chacun des projets du portefeuille.

En 2021, 35% du budget total mobilisé par le secrétariat était consacré à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (soit 4 140 560 $ US sur un budget total de 11 790 811 $US). Pour l'année 2022, c'est 46,05% des budgets mobilisés des projets du portefeuille qui sont consacré à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (soit 3 929 678,59 $ US sur un budget total de 8 533 810 $US).

Le présent projet vise à assurer le fonctionnement continu du Secrétariat PBF, au sein du Bureau de Coordonnateur Résident des Nations Unies (RCO) afin, d'assurer une bonne supervision, coordination et suivie/évaluation du portefeuille PBF dans le pays.

Le secrétariat soutient activement le rôle de coordination du système des Nations Unies du/de la RC conformément à ses fonctions révisées, telles que définies dans les « Terms of Reference » et « Management and Accountability Framework ». Le Secrétariat fournira un appui au RC, notamment dans la sélection, l'élaboration et la mise en œuvre des projets PBF.

Dans cette perspective, le Secrétariat va également assurer la liaison avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays : les mécanismes de l'UNDAF, le Groupe de coordination des Partenaires Techniques et Financiers ; le Groupe de Coordination de travail conjoint jeunesse, le groupe conjoint de travail éducation (p.ex. Genre et Droits Humain) ; le Groupe d'Action Humanitaire (s'il y en a un) ; et tout autre entité travaillant sur les sujets connexes au PBF.

Enfin, le Secrétariat représente le PBF/ PBSO dans le pays et fournit les analyses et les appuis au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix à NY, quand nécessaire, concernant le portefeuille des projets PBF en Guinée.

b) Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

L'objectif général de ce projet reste donc, le soutien au fonctionnement effectif du portefeuille du PBF dans le pays à travers les différentes fonctions du Secrétariat PBF évoqué dans les sections précédentes. Ainsi, le projet comprend les résultats et les produits suivants :

Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF

Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est mis en place et fonctionnel

Activités :

- *Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat en analyse des conflits et la Gestion Axée sur les Résultats (Planification Stratégique, Genre et Suivi/Evaluation, etc.) et d'autres thématiques en fonction des besoins ;*
- *Fonctionnement du Secrétariat (l'entretien du bureau, équipements, eau et électricité, etc.) ;*

- *Soutien et participation aux événements liés à la consolidation de la paix (Journée Internationale de la Paix) et autres manifestations organisées par les associations locales.*

Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plan stratégiques (UNDAFs, PRSP, stratégies régionales, etc.)

Activités :

- ~~*Elaboration d'une cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, OSCs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix qui est mise à jour régulièrement et identification des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF*~~
- *Elaboration, facilitation de la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits en étroite collaboration avec le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF*
- *Appui stratégique pour le développement des projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration avec le SNU, le Gouv, la Société Civile et les PTFs, pour soumission au PBF*
- *Renforcement des capacités des agences récipiendaires et des partenaires (OSC, ONG, Gouvernement) en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix et programmation sensible au genre, à l'autonomisation des femmes et des jeunes*
- *Etudes spécifiques sur l'analyse des conflits en fonction d'événements conjoncturels observés*

Produit 1.3 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mise en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités

Activités :

- *Appui au rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC ;*
- *Appui au mécanisme de coordination stratégique (COCS), synergie du portefeuille PBF entre les agences onusiennes, les ONGs récipiendaires, les OSC locales et le Gouvernement (Primature et/ou ministère point focal politique) -réunions mensuelles-*
- *Appui à la tenue des réunions de coordination technique/ synergie (Comités Techniques de Suivi de la mise en œuvre) des projets entre les Agences du SNU, les OSC, ONG et les Ministères ;*
- *Organisation ou participation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliquées ;*
- *Organisation ou participation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliquées*

Produit 1.4 : Le suivi et évaluation du le portefeuille du PBF est assuré

Activités :

- *Appuyer le développement et à la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroitre les synergies et éviter les*

duplications entre les projets PBF, et entre les Projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays

- *Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain,*
- *Documentation, analyse, publication et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre du portefeuille des projets PBF (ateliers, mini-retraite, plateformes adéquates, etc…),*
- *Veille auprès des agences et ONGs récipiendaires pour la réalisation des enquêtes de perception initiales et finales et les différentes évaluations finales,*
- ~~*Enquêtes finales de perception des projets*~~ *du portefeuille ;*
- ~~*Evaluation finale indépendante du projet Secrétariat,*~~
- *Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO,*
- *Appui à la mise en place d'un mécanisme de suivi communautaire et de communication systématique sur les projets PBF à travers des échanges entre les communautés bénéficiaires et les Comités de Pilotage,*
- *Mise en place d'un mécanisme de suivi du portefeuille pour la consolidation de la paix (Identification d'indicateurs clés, installation d'un logiciel de collecte et d'analyse des données),*
- *Ebaucher le rapport annuel stratégique de contribution du PBF a la consolidation de la paix à travers un processus consultatif, et le soumettre au CR et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, a la fin de chaque année au plus tard,*
- *Liaison régulière avec PBSO par rapport à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte socio-politique et les processus de planification au sein de UNCT et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF,*
- *Organisation des missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant).*

Résultat 2 : Le Secrétariat, le COCS, les Comités de Pilotage des projets et le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, de l'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF en lien avec le bureau du Coordinateur Résident du SNU

Produit 2.1 : Les capacités des Comités de Pilotage des projets (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF

Activités :

- *Appuyer l'organisation de réunions régulières des Comités de Pilotage (y compris au niveau technique) des projets pour examiner et évaluer les propositions progrès de la mise en œuvre des projets ; leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF*
- *Entreprendre des examens et de contrôle-qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission aux Comités de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les RUNOs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF.*
- *S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) sont prises en compte suffisamment pour s'assurer que les projets PBF sont au moins Gender Marker 2, et aussi une prise en compte des besoins des jeunes ;*

- *Faciliter l'organisation de missions de monitoring par les entités nationales (Primature et ministères clés) pour la revue de la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis, et aussi de missions éventuelles de monitoring de PBSO ;*
- *Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies, à la Primature (si besoin), au ministère lead (point focal politique) et aux différents Comités de Pilotage des projets, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les meilleures pratiques relatives à la consolidation de la paix sur ces questions.*

Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurées pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats par les autorités nationales, la société civile, les bailleurs de fonds et le grand public

Activités :

- *Accompagnement des partenaires de mise en œuvre des projets du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés de consolidation de la paix pour une meilleure compréhension et appropriation des orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes en matière de rapportage*
- *Soutien et participation aux événements liés à la consolidation de la paix (Journée Internationale de la Paix) et autres manifestations organisées par les associations locales*
- *~~Elaboration et~~ Mise en œuvre d'un plan de communication intégré afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays*
- *Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes projets du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF)*

Pour 2023, les priorités spécifiques du Secrétariat (pendant cette période d'extension) seront : (i) l'appui au RC, à l'Equipe Pays et au Gouvernement sur la réflexion stratégique concernant une éventuelle rééligibilité de la Guinée au PBF, (ii) l'appui à une meilleure approche de suivi du portefeuille à travers la mise en place d'un système de suivi du portefeuille avec une collecte régulière des données à travers les mécanismes de suivi communautaire (iii) l'appui au RC, l'Equipe Pays et le Gouvernement concernent d'éventuels nouveaux projets en 2023 y compris les leçons programmatiques et opérationnelles des anciens projets et des projets en cours (iv) la poursuite des missions de terrain pour le suivi des projets. La mobilisation du RC et des membres de l'équipe pays des agences pour des visites de projets sera, un fort atout de consolidation de l'esprit « one UN » dans la réalisation efficace in situ des activités du portefeuille. Ainsi, au moins 4 missions régulières de suivi terrain seront organisées par l'équipe du secrétariat pour le suivi des nouveaux projets en particulier ceux transfrontaliers (situés dans des zones à plus de 1000 kms de Conakry). Stratégiquement ces suivis de terrain permettront de se rassurer de la mise en œuvre effective des actions des projets dès au début et exigeront le parcours de longs trajets. De même, des missions de suivi conjointe avec la partie nationale seront organisée afin de permettre aux entités nationales des ministères de s'imprégner également de l'état de la mise en œuvre des différents projets sur le territoire et/ou en dehors.

Il convient de noter que le Secrétariat a élaboré en 2020 une stratégie de communication assortie d'un plan de communication qui est en cours de mise en œuvre et, qui prend en compte des actions de visibilités pour les années 2021,2022 et 2023. Les objectifs de cette stratégie sont entre autres : i) Informer et sensibiliser sur les mécanismes de son intervention, les activités, les objectifs, les résultats et les impacts des projets du portefeuille PBF. Informer

également sur le PBF, ses objectifs et les mécanismes de son intervention ; ii) Appuyer et amplifier les actions contribuant à la pérennisation de la paix, au dialogue, de la cohésion sociales et à la conduite de processus électoraux sereins et exempt de violences ; iii) Aider au changement de perception sur le rôle des jeunes et des femmes, et valoriser leurs contributions positives ; iv) Encourager et renforcer les collaborations entre les acteurs clés et soutenir le travail d'appropriation des acquis et de visibilité des résultats ; v) Favoriser la collaboration avec d'autres organisations afin de propulser l'aspect catalytique des projets financés par le PBF. En 2023, cette stratégie de communication sera étroitement liée à l'appui du Secrétariat concernant la mobilisation des ressources additionnelles pour la consolidation de la paix en Guinée.

Aussi dans la période 2022-23, le Secrétariat appuiera une revue stratégique indépendante du portefeuilles PBF de 2017-2022, y compris les logistiques. Enfin, dépendant de l'évolution des discussions concernant l'éligibilité future de la Guinée au PBF, le Secrétariat appuiera le développement d'une éventuelle nouvelle phase y compris les résultats stratégiques (leur formulation et leur suivi).

~~Au cours de l'année 2022, plusieurs activités de visibilité ont été développées pour implémenter la stratégie de communication, afin de continuer à démontrer la valeur ajoutée du PBF et stimuler des investissements futurs, qui viendront soutenir les efforts de consolidation de la paix en République de Guinée. Parmi ces activités, figure principalement, la réalisation d'un court métrage de 15min, retraçant l'appui de plus d'une décennie d'intervention du PBF et montrant à toutes les parties prenantes les changements positifs survenus dans la vie des communautés en matière de consolidation de la paix en Guinée.~~

Pour la prochaine phase, le poste de communication sera renforcé au niveau NOA et les principales livrables en 2023 seront entre autres :

- ✓ L'organisation de voyages de presse conjoints pour renforcer la communication au tour des projets transfrontaliers et des trois projets en appui à la transition en Guinée, qui abordent des questions sensibles, afin de mettre en avant la collaboration entre les pays impliqués et éviter des incidences diplomatiques ;
- ✓ La création d'un cadre de communication et d'échanges avec les responsables de com d'autres PTF pour susciter l'effet catalytique des projets PBF ;
- ✓ La production et diffusion sur une base bimestrielle des newsletters sur le fonctionnement du secrétariat PBF Guinée, sur les réalisations des projets et sur les interviews des bénéficiaires ;
- ✓ La production de messages et illustrations pour diffusion sur les réseaux sociaux (twitter et Facebook) avec focus sur les résultats des projets et témoignages des bénéficiaires ;
- ✓ L'appui à la création d'un site Web pour les publications des articles sur les différentes réalisations et les histoires des bénéficiaires. Il servira également d'espace d'échanges avec les jeunes filles et garçons sur les questions de paix et de cohésion sociale. etc.

Cibles

Les groupes cibles sont les Comités de Pilotage, les Comités Techniques de suivi, les agences onusiennes récipiendaires, les ONGs récipiendaires et les partenaires de mise en œuvre des projets PBF.

c) Fournir une théorie du changement pour le projet – càd comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces

interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.

Si, le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, au développement et à la mise en œuvre des projets du PBF **et si**, il assure une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile, les communautés et les PTF, **alors,** les projets PBF auront un impact important en matière de consolidation de la paix et des effets catalytiques conséquent avec le Gouvernement et les PTF.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et partagés avec la Primature, pour endossement avant de les acheminer à PBSO.

Le Secrétariat comme à l'accoutumé, assurera le bon fonctionnement des différents comités de pilotage, la liaison avec les membres desdits comités afin d'assurer une bonne identification des acteurs, une forte coordination et une grande mobilisation de fonds additionnels en lien étroit avec la Primature.

Le Secrétariat PBF a la charge de 2 fonctions principales : 1) appuyer et organiser le travail des Comités de Pilotage des projets PBF et du COCS ; 2) accompagne les agences récipiendaires du PBF (RUNOs) et des entités non-UN (NUNOs) dans le cycle programmatique (Conception, Suivi /Evaluation) et s'assure les synergies du portefeuille du PBF ainsi que la visibilité des programmes. Le Secrétariat a donc un rôle stratégique au sein du SNU, vu qu'il donne l'impulsion à des discussions inclusives au tour de la prévention des conflits et consolidation de la paix dans le pays. Par conséquent, le Secrétariat PBF remplira aussi, (le cas échéant) le rôle de point focal pour les activités de la Commission de Consolidation de la Paix (PBSO).

Le Secrétariat assurera une communication étroite avec le PBSO à New York, et assurera le rôle de Point Focal pour PBSO (PBF et la Commission de la Consolidation pour la Paix – PBC) en Guinée.

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution et les OSCs dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soient prise dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

~~Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF en Guinée pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.~~

Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution ainsi que le rapport stratégique annuel de consolidation de la paix.

III. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

La mise en œuvre sera assurée par le PNUD en tant qu'agent administratif (à travers le bureau du Coordinateur Résident du SNU). Le PNUD assurera la coordination opérationnelle et à ce titre, elle est l'agence qui s'occupe des aspects techniques et de la gestion administrative de l'équipe technique du Secrétariat en lien avec le PBSO. Le Secrétariat est placé sous la supervision globale du Coordonnateur Résident du SNU, avec l'appui aussi du PBSO. Le choix du PNUD pour la gestion administrative du projet se justifie d'une part, par son expérience de la gestion antérieure du « projet de transition : secrétariat, réconciliation et cohésion sociale » (2017-2020), celui de la phase 1 du Projet Secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en République de Guinée de 2020 - 2021 et plus, au-delà, et d'autre part, par son expertise sur la question de consolidation de la paix en Guinée depuis plusieurs années.
Par ailleurs, le Secrétariat profitera de l'appui stratégique de la Conseillère en Paix et Développement (PDA) du Coordonnateur Résident.

Tableau X : Aperçu général du financement de l'Agence qui garantit l'exécution administrative du projet Secrétariat dans le pays

	Agence	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente 2019	PNUD	Fonds propres ; PBF ; Japon ; GEF ; Union européenne	$US 26480933	-

Année financière 2020	PNUD	Fonds propres PBF Japon GEF ; Union européenne	$ USD 26317426	-
Année financière en cours 2021	PNUD	TRAC, GEF, UE, PBF, BAD, Ambassades de Japon, Russie	$ USD 25000000	-

b) Gestion du projet et coordination – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet.

La mise en œuvre globale du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat permanent sous la direction du Coordonnateur National à travers une démarche participative et inclusive en y associant à la fois les partenaires étatiques, non étatiques ainsi que les partenaires au Développement.

Le Secrétariat est composé de :
Le Secrétariat est composé de :

- D'un (e) Coordinateur (trice) National (e) (NOB) ;
- D'un (e) Expert (e) en suivi-évaluation (UNV- international (e)) ;
- D'un (e) Spécialiste Communication avec une forte connaissance des aspects genre NOA ;
- D'un (e) assistant (e) administratif/financier (SB3/NPSA 7-12) ;
- D'un chauffeur (SB1/NPSA 3 - 12).

Cette équipe bénéficiera de l'appui de la Conseillère en Paix et Développement (PDA) du Bureau du Coordinateur Résident dans les aspects analytiques des conflits et programmatiques du portefeuille de consolidation de la paix et des consultants pour certains domaines spécialisés. Le Secrétariat est placé sous la supervision générale du Coordonnateur/trice Résident(e) du SNU. Il a une ligne de supervision indirecte avec PBSO concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets. Des termes de référence précis définiront les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat.

Le Secrétariat du PBF en Guinée est au sein du Bureau du Coordinateur Résident du SNU et physiquement installé dans des locaux pris en charge par le Gouvernement dans l'esprit de la bonne collaboration et au titre de sa contribution financière au portefeuille du PBF. Ces locaux sont situés non loin de la Maison Commune des Nations Unies (siège du bureau du RC) et, sont facilement accessibles aux cadres des ministères techniques ainsi qu'aux agences (RUNOs) impliqués dans la mise en œuvre des projets ; favorisant ainsi le rapprochement Agences UN - Contreparties pour une meilleure appropriation nationale.

Organigramme du Secretariat

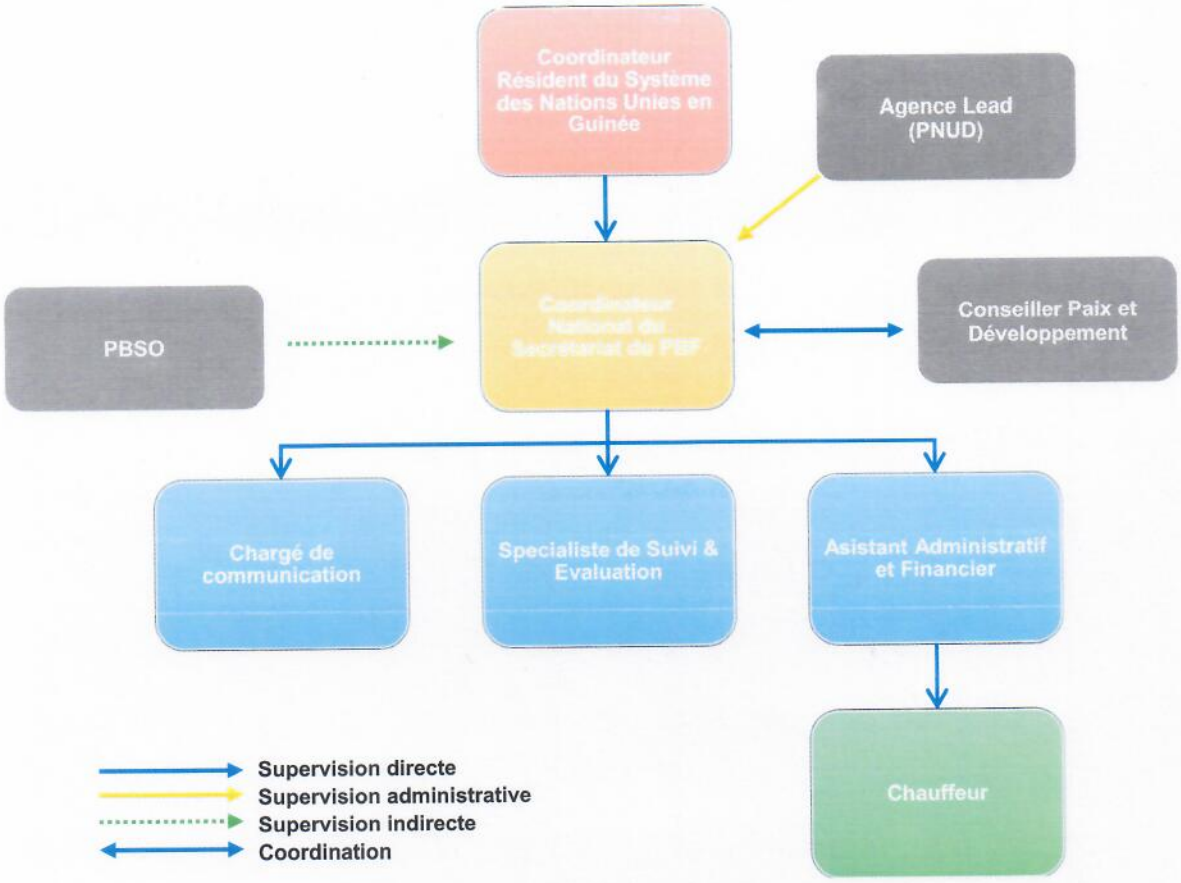

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation, la communication et S&E des projets. En raison de sa fonction stratégique, le projet Secrétariat est dans les locaux octroyés par le Gouvernement sur la demande du Coordonnateur/Coordonnatrice Résident, qui assurera la supervision générale du projet. Le PNUD est l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur (trice) du Secrétariat sera assurée par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui elle/il rapportera sur toutes les taches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec les Comités de Pilotage et l'équipe du RC, en particulier avec le Conseiller en Paix et Développement. La qualité des résultats du travail du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part aux côtés du RCO et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat, au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat.

c) **Gestion du risque – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.**

Risques	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
- Changement de régime en Guinée par un coup d'Etat militaire	Moyenne	Moyen	Plaidoyer auprès des nouvelles autorités par le RC et les chefs d'agences
- Manque d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage de l'information.
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques
- Faible mobilisation de la partie nationale pendant la conception et la mise en œuvre des projets	Moyenne	Moyen	Faire jouer par les points focaux du PBF de la Primature le rôle de plaidoyer et de mobilisation de cadres au sein des ministères
- Difficulté pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA
- Difficultés à réunir les Comités de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer les membres des CoPil empêchés.
- Les procédures de passations de marchés des RUNOs et NUNOs ralentissent la mise en œuvre des projets	Faible	Moyen	Préparation d'un Procurement plan dès le démarrage des projets, dans le cadre
- Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences dans la planification opérationnelle des activités Solliciter arbitrage de la RC en cas de besoin.
- Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Faible	Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets.
- Résurgence de la pandémie du COVID 19 et/ou autres maladies contagieuses	Moyen	Moyen	Envisager la flexibilité des Guidelines des projets et adopter les mesures barrières qui seront recommandées

d) **Suivi / évaluation – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier**

approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, en s'appuyant sur les priorités identifiées dans la demande d'éligibilité.

Un mécanisme de suivi communautaire composé des bénéficiaires directs et indirects interagissant avec le Secrétariat sera mis en place dans les différentes localités bénéficiaires des projets. Le principal objectif de ce mécanisme étant la remontée des informations de terrain reflétant le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet.

Des missions conjointes de suivi des projets sur le terrain seront organisées selon les fréquences définies dans le Plan de Suivi et Evaluation, afin de collecter les données sur l'état d'avancement des projets. La partie nationale à travers la Primature seront impliquées dans ces missions. Les rapports desdites missions seront partagés avec les RUNO et NUNO responsables de la mise en œuvre des projets afin d'attirer leurs attentions sur les points forts et faibles constatés dans la mise en œuvre. Les rapports de ces missions seront documentés pour alimenter les évaluations finales indépendantes des projets.

Une approche essentiellement qualitative à travers des méthodes comme les Focus Group Discussions et les entretiens avec les personnes clefs et les bénéficiaires des projets permettra à l'équipe de recueillir les données utiles au Suivi et Evaluation des projets.

Le mécanisme de Suivi et Evaluation du portefeuille s'appuiera sur les mécanismes existants, créées dans le cadre des projets financés par le PBF. Il y a par exemple les cadres de concertations communaux et les Conseils Locaux des Jeunes qui pourront servir de source précieuse d'informations dans certaines localités où ces mécanismes existent et sont fonctionnel.

Le suivi financier des projets sera assuré à une fréquence trimestrielle à travers les informations disponibles sur le Gateway 2 MPTF. Il permettra de corriger les dépassements des lignes et catégories budgétaires opérées sans l'accord de PBSO.

En vue de respecter le délai de mise en œuvre et d'assurer la qualité et l'utilisation des enquêtes de perception finales des projets, en particulier ceux de la programmation régulière, le Secrétariat du PBF en Guinée accompagnera les agences et les ONG dans la conduite des enquêtes de perception à travers des appuis techniques ~~les cabinets et consultants qui seront recrutés localement . Le budget lié à ces enquêtes apparaît dans le budget 2021 et servira à réaliser les enquêtes de perception finale de deux projets à savoir : le projet Renforcement de la confrérie des chasseurs traditionnels (Donso) pour la protection de l'environnement et la cohésion sociale en Haute Guinée et le projet d'appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorales et la pérennisation des synergies locales des acteurs de paix (ISP). Toutes ces enquêtes seront menées en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies et les ONGs récipiendaires.~~

En ce qui concerne les évaluations finales indépendantes des projets, le Secrétariat en lien avec les agences et ONGs leads et les ministères, veillera à vite déclencher les processus des évaluations finales indépendantes et veillera à assurer leurs qualités à travers la revue des Termes de Référence et la validation des rapports d'évaluation en lien avec PBSO. Un focus sera mis sur l'utilisation des rapports d'évaluation qui serviront de base pour la conception des futurs projets en mettant l'accent sur les aspects catalytiques qui ressortiront

comme un des critères d'évaluation important pour le PBF. ~~En ce qui concerne le présent projet, une évaluation finale sera réalisée à la fin et avait déjà été budgétisé dans le budget antérieur~~
Le Secrétariat est responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement de la Primature.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera les Comités de Pilotage et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assuré par la Primature à travers les Comités de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail. ~~Un budget devra être prévu, le cas échéant, pour l'évaluation finale du projet.~~ Le budget de Suivi et Evaluation est à 27,77% du total du budget global du projet (année 1, 2 &3). Pour la présente extension, il couvrira les activités suivantes :

Activités	**Coût pour l'extension (2023)**
~~Evaluation finale indépendante du projet actuel~~	~~$ 30 000 (budget 2021)~~
~~Enquêtes de perception~~	~~$ 50 000 (budget 2021)~~
Appui à la revue du portefeuille PBF	$ 25 000
Mise en place d'un mécanisme de suivi du portefeuille (installation d'un logiciel, collecte et analyse des données)	$ 60 000
Mise en place d'un mécanisme de suivi communautaire	$ 25 000
Missions conjointes de suivi sur le terrain	$ 40 000
Organisation des missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant).	$ 10 000
Total	**$ 160 000**

e) Stratégie de fin de projet / durabilité – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par les différents Ministères impliqués et les autres partenaires nationaux (OSC et autres organisations communautaires, collectivités territoriales, entreprises privées) afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en Guinée. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des

leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

	Recipient Agency (UNDP)
1. Staff and other personnel	$ 363 698,24
2. Supplies, Commodities, Materials	$ 117 500,00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	$ 71 000,00
4. Contractual services	$ 540 310,00
5. Travel	$ 311 500,00
6. Transfers and Grants to Counterparts	$ -
7. General Operating and other Direct Costs	$ 274 300,00
Sub-Total Project Costs	$ 1 678 308,24
Indirect Support Costs	$ 117 481,58
TOTAL BUDGET	$ 1 795 789,82

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

PBF allocation if the context requires it		

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project[7]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[7] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: **La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.**		**Indicateur 1 a** : Existence d'un mécanisme efficace de coordination et de Suivi et Evaluation du portefeuille PBF en Guinée et des impacts de consolidation de la paix **Base de données** : Efficacité assez bonne du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation (novembre 2020) **Cible**: Efficacité renforcé (très bonne) du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation	Sondage rapide auprès des agences, ONGs et partenaires gouvernementaux	
		Indicateur 1 b : Pourcentage des rapports semestriels, annuels et stratégiques soumis dans les délais requis par PBSO **Base de données** : 75% en 2021 **Cible**: 100%		
		Indicateur 1c : Qualité des documents (Axés sur les résultats et selon d'autres critères de PBSO) (ProDoc, Notes Conceptuelles, Rapports) produits par le Secrétariat et les Partenaires **Base de données** : Assez bonne (2021) **Cible**: Très bonne	Feedback de PBSO sur les rapports et sur les documents de projets	
		Indicateur 1d : % du budget total de nouveaux projets orientés vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes **Base de données** :35% (2021) **Cible**:45%		
	Produit 1.1 **Le Secrétariat PBF est mis en place et fonctionnel** Liste des activités relevant du produit : • Recrutement du staff du Secrétariat ;	**Indicateur 1.1.1** : Nombre de personnel recruté **Base de données** : 5 **Cible** : 5	Contrats de Travail, Bulletins de paie	

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: **La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.**		**Indicateur 1 a** : Existence d'un mécanisme efficace de coordination et de Suivi et Evaluation du portefeuille PBF en Guinée et des impacts de consolidation de la paix **Base de données** : Efficacité assez bonne du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation (novembre 2020) **Cible**: Efficacité renforcé (très bonne) du mécanisme de coordination et de suivi-évaluation	Sondage rapide auprès des agences, ONGs et partenaires gouvernementaux	
		Indicateur 1 b : Pourcentage des rapports semestriels, annuels et stratégiques soumis dans les délais requis par PBSO **Base de données** : 75% en 2021 **Cible**: 100%		
		Indicateur 1c : Qualité des documents (Axés sur les résultats et selon d'autres critères de PBSO) (ProDoc, Notes Conceptuelles, Rapports) produits par le Secrétariat et les Partenaires **Base de données** : Assez bonne (2021) **Cible**: Très bonne	Feedback de PBSO sur les rapports et sur les documents de projets	
		Indicateur 1d : % du budget total de nouveaux projets orientés vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes **Base de données** :35% (2021) **Cible**:45%		
	Produit 1.1 **Le Secrétariat PBF est mis en place et fonctionnel**	**Indicateur 1.1.1** : Nombre de personnel recruté **Base de données** : 5 **Cible** : 5	Contrats de Travail, Bulletins de paie	
	Liste des activités relevant du produit : • Recrutement du staff du Secrétariat ;			

	• Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat en analyse des conflits et la GAR • Fonctionnement du Secrétariat (l'entretien du bureau, équipements, eau et électricité, etc.)			
	Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plan stratégiques (UNDAFs, PRSP, Stratégies régionales, etc.) Liste des activités relevant du produit : • ~~Élaboration d'une cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix qui est mise à jour régulièrement et identification des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF~~ • Élaboration, facilitation de la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits en étroite collaboration avec le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF • Appui stratégique pour le développement des projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration avec le SNU, le Gouv, la Société Civile et les PTFs, pour soumission au PBF • Renforcement des capacités des agences récipiendaires	**Indicateur 1.2.1 :** % des projets financés par an (nbre de projets financés/nbre de projets soumis) **Base de données** :50% (2021) **Cible** :80%		

	et des partenaires (OSC, ONG, Gouvernement) en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix et programmation sensible au genre, à l'autonomisation des femmes et des jeunes			
	Produit 1.3 **Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mise en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités.** Liste des activités relevant du produit : • Appui au rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC • Appui au mécanisme de coordination stratégique/ synergie du portefeuille PBF entre les agences onusiennes, les ONGs récipiendaires et le Gouvernement (Primature)- réunions mensuelles- • Appui à la tenue des réunions de coordination technique/ synergie (Comités Techniques de Suivi de la mise en œuvre) des projets entre les Agences du SNU, les OSC, ONG et les Ministères Organisation ou participation, le cas échéant des réunions	**Indicateur 1.3.1** : Nombre de rencontres inclusives tenues par les mécanismes de coordination créés entre les projets et les partenaires clés **Base de données** : 18 rencontres dont 13 réunions technique et 5 réunions de Copil (2021) **Cible** : 24 (6 COPIL et 18 COTECH)		

	régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliquées			
	Produit 1.4 **Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré** Liste des activités relevant du produit : • Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain • Documentation, analyse, publication et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre du portefeuille des projets PBF (ateliers, mini-retraite, plateformes adéquates, etc…) • ~~Enquêtes initiales de perception projets PRF~~ • ~~Enquêtes finales de perception projets PRF~~ • ~~Evaluation finale indépendante du projet Secrétariat~~	**Indicateur 1.4.1** : Existence d'un plan de Suivi et Evaluation du portefeuille **Base de données** : 1 (2021) **Cible** : 1 mis à jour		
		Indicateur 1.4.2 : Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées sur le terrain **Base de données** : 5 (2021) **Cible** : 8		
		Indicateur 1.4.3 : % des projets qui ont leurs Baseline faits dans les premiers 6 mois du projet **Base de données** : 0% (2021) **Cible** : 100%		
		Indicateur 1.4.4 : % des projets qui ont leurs rapports d'enquête finale finalisé 2 mois après la fin du projet. **Base de données** : 33% (2021) **Cible** : 100%		
		Indicateur 1.4.5 : % des projets qui ont leurs rapports d'évaluation finalise 3 mois après la fin des projets. **Base de données** : 33% (2021) **Cible :** 80%		
		Indicateur 1.4.6 : Existence d'un système de suivi communautaire **Base de données** : 1 mécanisme faiblement fonctionnel mis en place en 2021 **Cible** : 1mécanisme fortement fonctionnel est mis en place		
Résultat 2: Le Secrétariat, le Comité intersectoriel de Pilotage et le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, de l'endossement des projets PBF et	[redacted]	**Indicateur 2 a** : Niveau de perception du Gouvernement et des Agences sur le rôle d'orientation stratégique du Secrétariat et de l'appui technique de PBSO **Base de données** : Bon (2021) **Cible:** Très bon		

de suivi et évaluation du portefeuille PBF	**Produit 2.1** **Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF.** Liste des activités relevant du produit : • Organisation de réunions régulières des Comités de Pilotage (y compris au niveau technique) des projets pour examiner et évaluer les propositions progrès de la mise en œuvre des projets ; leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF • Entreprendre des examens et de contrôle-qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission aux Comités de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les RUNOs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte • Faciliter l'organisation de missions de monitoring par les entités nationales (Primature et ministères clés) pour la revue de la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis	**Indicateur 2.1.1** : % de partenaires orientés sur la supervision et le Suivi et Evaluation des projets du PBF **Base de données** : 100% (2021) **Cible** : 100%		
		Indicateur 2.1.2 : % des projets clôturés opérationnellement et financièrement à temps dans le Système de Gestion d'Information MPTFO **Base de données** : 62%(2021) **Cible** : 80%		
		~~Indicateur 2.1.3 % des partenaires récipiendaires des nouveaux projets orientés sur les questions de Suivi/Evaluation des projets~~ ~~Base de données :100%~~ ~~Cible :100%~~		

	Produit 2.2 **Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assures pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.** Liste des activités relevant du produit : • Accompagnement des partenaires de mise en œuvre des projets du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés de consolidation de la paix pour une meilleure compréhension et appropriation des orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes en matière de rapportage • Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication intégré afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays • Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes projets du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF)	**Indicateur 2.2.1** : Nombre de support de communication et de visibilité produit et diffusé **Base de données** : 3 (2021) **Cible** : 5		
		Indicateur 2.2.2 : % de projets clôturés ayant créé des effets catalytiques (financement d'autres partenaires) **Base de données** : 0% (2021) **Cible** : 50%		

	Produit 2.2 **Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assures pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.** Liste des activités relevant du produit : • Accompagnement des partenaires de mise en œuvre des projets du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés de consolidation de la paix pour une meilleure compréhension et appropriation des orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes en matière de rapportage • Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication intégré afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays • Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes projets du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF)	**Indicateur 2.2.1** : Nombre de support de communication et de visibilité produit et diffusé **Base de données** : 3 (2021) **Cible** : 5		
		Indicateur 2.2.2 : % de projets clôturés ayant créé des effets catalytiques (financement d'autres partenaires) **Base de données** : 0% (2021) **Cible** : 50%		

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaires
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	x		Agences de NU, ONGs et Primature
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	x		National
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence d projet ?	x		La Primature et les Ministères clefs
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	x		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?			NA
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	x		Les prodocs des différents projets du portefeuille existent
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	x		Contenus dans le prodoc du projet
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

For MPTFO Use

Totals					
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) PNUD 2020-2021	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) PNUD 2022	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD 2023	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	$ 125,000.00	$ 141,468.00	$ 97,230.24	$ -	**$ 363,698.24**
2. Supplies, Commodities, Materials	$ 61,000.00	$ 53,500.00	$ 3,000.00	$ -	**$ 117,500.00**
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	$ 50,000.00	$ 16,000.00	$ 5,000.00	$ -	**$ 71,000.00**
4. Contractual services	$ 222,930.00	$ 84,000.00	$ 233,380.00	$ -	**$ 540,310.00**
5. Travel	$ 39,500.00	$ 147,000.00	$ 125,000.00	$ -	**$ 311,500.00**
6. Transfers and Grants to Counterparts	$ -	$ -	$ -	$ -	**$ -**
7. General Operating and other Costs	$ 78,300.00	$ 35,500.00	$ 160,500.00	$ -	**$ 274,300.00**
Sub-Total	$ 576,730.00	$ 477,468.00	$ 624,110.24	$ -	$ 1,678,308.24
7% Indirect Costs	**$ 40,371.10**	**$ 33,422.76**	**$ 43,687.72**	**$ -**	**$ 117,481.58**
Total	**$ 617,101.10**	**$ 510,890.76**	**$ 667,797.96**	**$ -**	**$ 1,795,789.82**

Performance-Based Tranche Breakdown						
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) PNUD 2020-2021	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) PNUD 2022	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD 2023	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	**$ 431,970.77**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ 431,970.77**	**70%**
Second Tranche:	**$ 185,130.33**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ 185,130.33**	**30%**
Third Tranche:		**$ 357,623.53**	**$ -**	**$ -**	**$ 357,623.53**	**70%**
Fourth tranche		**$ 153,267.23**			**$ 153,267.23**	**30%**
fifth tranche			**$ 467,458.57**		**$ 467,458.57**	**70%**
sixth tranche			**$ 200,339.39**		**$ 200,339.39**	**30%**
TOTAL	**$ 617,101.10**	**$ 510,890.76**	**$ 667,797.96**	**$ -**	**$ 1,795,789.82**	